

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Lundi 27 Mai à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le Mardi 22 Mai, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI Claire, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, MM. D'ORAZIO, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. CASASOPRANA	à	Mme JOLY
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
Mme SUSINI-BIAGGI	à	Mme FIESCHI-DI-GRAZIA
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme GUERRINI	à	M. LAUDATO
M. SBRAGGIA	à	M. FERRARA

Etaient absents :

Mme GUIDICELLI, Adjointe au Maire, Mme PERES, M. TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 27 Mai 2013

Délibération N°2013 / 140

Sentiers des Senteurs – Grand Site de la Parata.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Espace naturel emblématique de la ville d'Ajaccio, le Grand Site Parata Sanguinaires a fait l'objet d'une opération de réhabilitation de grande envergure. Depuis deux ans, la ville a mis en place une gestion dynamique du Site qui a pour objectifs :

1. l'entretien et la protection du site,
2. l'accueil des visiteurs (locaux et touristes) en maîtrisant et gérant les flux en période de pointe,
3. la valorisation du site, en favorisant le développement d'un tourisme durable respectueux du site et des équilibres socio économiques,
4. l'animation globale du site,
5. Une gestion efficiente, soucieuse des finances publiques,

Par ailleurs, le site présente un cadre exceptionnel pour le déroulement d'activités de pleine nature. Le climat favorable, le caractère sauvage et la diversité des milieux et des reliefs, terrestres et marins, rendent ce site très attractif pour l'organisation de telles activités.

Leur développement permet la découverte de l'ensemble du Grand Site de façon ludique et familiale dans le respect de celui-ci et l'initiation aux comportements respectueux de l'environnement.

Il est donc proposé pour l'année 2013 la mise en place d'un **sentier des senteurs** permettant une découverte de la flore du Grand Site au moyen d'un véritable outil pédagogique respectueux de l'environnement.

Cette activité de découverte s'intègre dans une démarche globale et est complémentaire d'autres activités proposés sur place : randonnées en kayak de mer, parcours d'orientation, journées thématiques, médiathèque de la Mer, expositions, promenades commentées, diffusion de films sur le Grand Site...

C'est un véritable outil pédagogique d'éducation au respect de la nature, outil de gestion et de valorisation du territoire et concourant au développement durable de ce territoire.

OBJECTIFS

Le sentier des senteurs invitera à prendre le temps de se balader et de découvrir le Grand Site de la Parata et proposera la découverte de nombreuses plantes et des informations succinctes sur celles-ci.

Ce sentier devra être balisé, cartographié, et équipé d'un panneauage discret en bois dont la conception devra s'intégrer pleinement dans l'esprit du Grand Site.

La signalétique devra mentionner le nom commun de l'essence, le nom scientifique et la traduction en langue Corse.

Ce sentier sera défini en fonction de la richesse représentative de la flore sur un périmètre restreint.

Il permettra une valorisation du site grâce à la mise en valeur de ses ressources naturelles et sera un outil pédagogique d'éducation et de sensibilisation auprès du public.

DESCRIPTIF ET IMPLANTATION

Le Sentier des Senteurs invite à prendre le temps de se balader et de découvrir un univers qui est souvent côtoyé, mais rarement rencontré. Accessible à toute personne prête à mettre ses sens en éveil, ce parcours propose de découvrir la nature autrement, par l'intermédiaire du toucher, de l'ouïe et de l'odorat.

Au cours de cette escapade, différentes essences du Grand Site seront mises en valeur.

Ce sentier, situé dans le Grand Site de la Parata, propose 17 stations avec des petits panneaux pour identifier les plantes, connaître leurs propriétés et leurs usages. Le départ de cette balade botanique s'effectue près de la Maison du Site.

Liste des plantes présentes et intégrées au sentier des senteurs

- Salsepareille (a reza) ; Smilax aspera
- Bruyère arborescente (scopa maschile) ; Erica arborea
- Ciste à feuilles de sauge (mucchiu albellu) ; Cistus salvifolius
- Ciste de Montpellier (mucchiu neru) ; Cistus monspeliensis
- Poireau des îles (purione) ;
- Ail des îles (agliu) ; Allium commutatum
- Obione ; Halimione portulacoides
- Lentisque (listincu) ; Pistacia lentiscus
- Calycotome velu (prunu tupinu) ; Calicotome villosa
- Myrte (morta) ; Myrtus communis
- Rue d'Alep (ruta) ; Ruta chalepensis
- Statice articulé ; Limonium articulatum
- Criste marine (baschichja) ; Crithmum maritimum
- Immortelle d'Italie ou hélichryse Corse (murza ou mareda) ; Helichrysum italicum
- Griffes de sorcière (ranfie di strega) ; Carpobrotus acinaciformis

Carte du Sentier des Senteurs

(cf pièce jointe)

SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

Le « sentier des senteurs » sera un outil pédagogique ayant différents objectifs en fonction des publics concernés.

***Adulte :** - *informer*. Il devra fournir des informations sur les espèces présentes, leur morphologie, leur répartition et les usages faits des essences.

- *découverte*. Le sentier permettra de découvrir à la fois les espèces présentes et le milieu côtier caractéristique du Grand Site de la Parata ainsi qu'une multitude de senteurs uniques.

***Jeunes/scolaires :** - *sensibiliser*. Le « sentier des senteurs » sera un outil de sensibilisation vis-à-vis du jeune public. Il mettra en évidence les menaces subies par

certaines espèces locales, l'invasion d'espèces introduites et les conditions de sauvegarde du milieu.

- *informer*. Il pourra être une base de données et une source d'information pour une réutilisation et une restitution des connaissances notamment pour les groupes scolaires.

Des outils pédagogiques pourront être développés afin de faire connaître le « sentier des senteurs » et d'approfondir les enseignements qu'il apporte.

Quatre outils sont envisageables :

1. Un livret informatif répertoriant les espèces présentes sur le sentier : ce livret réalisé sous la forme d'une plaquette proposera un descriptif des essences présentes, photos et carte du sentier des senteurs

2. Un atelier d'initiation à la fabrication d'objets à partir des espèces présentes, destiné aux plus jeunes. Un/e intervenant/e proposera une initiation aux pratiques anciennes comme la fabrication de panier avec les rameaux de calicotome. Il permettra aux jeunes de prendre conscience du potentiel du milieu et pourrait être proposé selon les saisons en plein air, au sein de la végétation étudiée.

Dans le même temps une vidéo explicative des techniques de fabrication pourrait être diffusée à la maison du site, en complément de l'atelier de fabrication.

3. Un jeu pédagogique sous forme de quiz autour du Grand Site de la Parata destiné aux plus jeunes. Ce jeu permettra d'acquérir de nouvelles informations ou de mobiliser les connaissances pour ceux ayant déjà pratiqué le sentier. Pour les scolaires il permettra une restitution ludique des connaissances acquises en classe ou sur le terrain.

4. Des excursions sur site, pédestres ou à vélo sont envisageables sur site. Elle permettraient au public de prendre conscience de la richesse patrimoniale qui l'entoure. Elles seraient plutôt destinées à un public adulte plus ou moins confirmé.

SIGNALETIQUE

1. Le support

Petits poteaux de 0,60m.

2. Le panneau

- Plaque de contreplaqué de 10.5 x 15
- Panneau plastifié présentant l'essence, photo, descriptif, usage etc..

3. Le descriptif des plantes

- La mise en page des panneaux des plantes sera déclinée selon la charte graphique du Grand Site de la Parata (couleurs, logos etc..)
- Les textes seront en 3 langues : français, corse et anglais, adapté à tout public
- 2 photos seront insérées sur chaque panneau permettant de montrer l'essence selon les saisons, (une de la fleur et une du fruit) Elles seront soit rondes, soit carré et de

petite taille afin de garder un équilibre avec le texte. Enfin une image représentant un usage de l'essence pourra être insérée si elle est essentielle.

- Le descriptif des plantes présentera :
 - les caractères végétatifs (description simple de la plante (type, couleur, taille), de la période de floraison et de la fleur.
 - les usages faits de l'essence.

CONSIDERANT la volonté de la Ville d'Ajaccio de développer une offre de service raisonnée sur le Grand Site de la Parata,

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

- d'approuver la mise en place d'un sentier des senteurs.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Madame Isabelle MORACCHINI, Adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré,

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et Libertés de la Commune
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT :

- la volonté de la Ville d'Ajaccio de développer une offre de service raisonnée sur le Grand Site de la Parata
- l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 24 mai 2013.

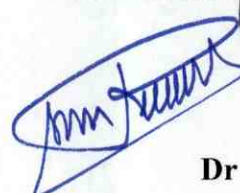
APPROUVE
Par 33 voix pour
Et 4 abstentions (Mme Guerrini, MM. Ferrara, Laudato et Sbraggia)

- la mise en place d'un sentier des senteurs, Grand Site de la Parata, telle qu'exposée ci-dessus.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait à AJACCIO les jour, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

Dr Simon RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20130527-2013_140-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2013